



**Le Syndicat CFDT Métallurgie Alsace ne signe pas
les accords valeurs du point 2026 pour
le Haut-Rhin et le Bas-Rhin**

Après plusieurs séances de « **pseudo-négociations** » avec les représentants de l'UIMM Alsace, la CFDT Métallurgie Alsace ne ratifiera pas les accords valeur du point 2026 pour les départements 67 et 68.

Au regard de l'attitude des représentants patronaux, le terme de « négociations » n'est pas vraiment approprié car face à nos revendications, les négociateurs nous ont depuis longtemps indiqué en OFF qu'ils n'avaient pas besoin des signatures CFDT puisque de toute façon, ils pouvaient conclure des accords minoritaires avec FO et la CFE-CGC sur tous les sujets.

Notre position n'est pas de ne rien signer avec l'UIMM Alsace puisque que récemment, nous avons ratifié 2 accords des mesures urgentes en faveur de l'emploi.

Nous dénonçons également le fait que l'UIMM Alsace attende le résultat des négociations de la grille des SMH (au niveau national) et de ce que cela va leur coûter pour ensuite décider de ce qu'ils veulent bien injecter dans la prime d'ancienneté, ce qui est totalem
déloyal et que nous avons déjà dénoncé publiquement l'année dernière !

Notre organisation syndicale revendiquait lors des négociations des augmentations de la valeur du point de :

Département	Revendication CFDT	Augmentation en valeur de point
68	+2.5%	De 5.15 à 5.28
67	+2.5%	De 5.90 à 6.05

Les propositions UIMM :

Département	Propositions UIMM acceptées par FO/CFE-CGC	Augmentation en valeur de point
68	+0.95%	De 5.15 à 5.20
67	+0.80%	De 5.90 à 5.95

